

Le père Jacques Laval * médecin et prêtre normand, missionnaire à l'île Maurice

par les Docteurs Marcel et Marie-Claire GANDRILLE

Pourquoi avoir eu l'idée de faire cette communication sur Jacques Laval, médecin de campagne en Normandie, devenu l'abbé Laval, curé de Pinterville au diocèse d'Evreux, et terminant sa vie à l'île Maurice où il exerça son ministère de 1841 à 1864 comme R.P. Laval, missionnaire du Saint-Esprit et du Saint-Cœur-de-Marie ?

Tout simplement parce qu'au cours d'un voyage à l'île Maurice, nous avons découvert la personne et l'œuvre du R.P. Laval et qu'au cours d'une messe en Normandie, nous avons appris que le missionnaire originaire de cette région avait été médecin avant d'entrer au séminaire et qu'il allait être béatifié.

Alors pourquoi ne pas célébrer, nous médecins, à la Société d'histoire de la médecine, la mémoire de ce médecin français qui, après avoir soulagé les souffrances physiques, a voulu exercer dans sa plénitude son ministère sacerdotal, en donnant « une leçon d'humilité, d'amour du prochain et de grandeur de l'homme », comme l'a dit M. Ramphul, Délégué de Maurice à l'O.N.U., lors de la remise du buste du père Laval à l'évêque du diocèse ? Et il faut savoir que cet orateur n'était pas un catholique, mais un hindouiste.

Le grand-père du père Laval, Nicolas Laval, éleva huit enfants ; l'aîné, prénommé également Nicolas, devint prêtre et à son retour d'exil fut curé de Louye en 1804, puis curé-doyen de Tourville-la-Campagne ; nous reparlerons de lui.

Le second, Jacques Laval, père de notre Jacques-Désiré, commença son droit mais fut obligé, son père étant mort, de revenir à la terre pour exploiter la ferme familiale. Il a eu, d'un premier mariage, 7 enfants ; Jacques-Désiré, celui qui nous intéresse, est né le 18 septembre 1803 à Croth ; il fut baptisé

* Communication présentée à la séance du 24 mars 1979 de la Société française d'histoire de la médecine.

le jour même, ainsi que son jumeau Michel qui mourra rapidement. Il avait été précédé par un frère et deux sœurs et sera suivi d'un frère et d'une sœur. Lorsqu'il avait sept ans et demi, sa mère mourut, ayant donné à ses enfants un magnifique exemple car, comme il a été écrit, « les pauvres savaient que, près d'elle, il y avait toujours une écuelle de soupe ou une assiette de pois et un endroit pour dormir ». Son père se remaria et eut deux autres enfants.

Très jeune, Lal (c'est ainsi qu'il se désignait lui-même) avait dit : « Plus tard, je serai curé ou médecin. »

En 1816, les Laval vont quitter Croth pour s'établir dans une ferme à Louye, près de Nonencourt, commune dont l'oncle Nicolas avait été le pasteur ; mais celui-ci était maintenant curé-doyen de Tourville-la-Campagne (entre Elbeuf et Le Neubourg) ; ses dons d'éducateur l'avaient incité à « ouvrir une école presbytérale » où « quelques jeunes pourront acquérir ou compléter les notions de base qui leur permettront de « bonnes humanités » ; et notre Jacques-Désiré devient l'élève de son oncle dont, nous est-il dit, « il admire à la fois la science et la piété ».

A 17 ans, il fait un court séjour au séminaire d'Evreux où il s'ennuie et, après un retour à la ferme paternelle dont les travaux ne l'intéressent pas, il part à Paris où, au collège Stanislas, il s'épanouit ; il poursuit ses études secondaires et est reçu bachelier ès lettres en 1825 ; peu auparavant, il avait eu le chagrin de perdre son père.

Il entreprend alors ses études de médecine, ayant trouvé place chez un professeur de faculté dans le quartier Saint-Sulpice. Il faut noter que, pendant ses années d'étude, il pratique régulièrement sa religion et on signale qu'il va visiter les pauvres dans un secteur où rayonne la sœur Rosalie.

Il est reçu docteur en médecine le 21 août 1830, sa thèse ayant pour titre : « Essai sur le rhumatisme articulaire » (thèse de 25 pages) ; j'ai pu lire cette thèse à la bibliothèque de la Faculté ; elle porte comme dédicaces :

*A la mémoire de mon Père et de ma Mère
Tribut de respect, de reconnaissance et d'amour filial
à mon oncle, curé de Tourville-la-Campagne.
Témoignage d'une reconnaissance inaltérable pour tous
ses bienfaits.*

Il décrit les symptômes généraux et locaux du rhumatisme articulaire aigu, son évolution, puis il étudie le rhumatisme articulaire chronique.

Il donne comme directives dans le traitement du rhumatisme articulaire aigu :

modérer l'intensité des symptômes locaux et généraux ;
favoriser la tendance de la nature vers la guérison ;
éloigner tout ce qui pourrait la contrarier dans sa marche.

« Le médecin devra se garder de troubler la marche de la maladie par des médications intempestives. »

Notre jeune médecin vient s'établir, en septembre 1830, à Saint-André-de-l'Eure. Ces cinq années d'exercice de la médecine furent pour Jacques Laval une période de dévouement envers les pauvres en même temps qu'un long cheminement pour revenir à Dieu qu'il allait quelque peu oublier.

Grand et svelte, il apparaissait bien fait, élégant et très coquet, « son tailleur palliant à un léger défaut, une épaule étant plus haute que l'autre ».

D'abord, tout alla bien, praticien en vogue et bon catholique, on dit qu'il eut rapidement une riche clientèle, ce qui lui permit, lorsqu'il visitait les pauvres, « de laisser de quoi payer les médicaments et faire bouillir le pot-au-feu ».

Mais vite, l'argent étant facile, il acheta du beau mobilier, rechercha le luxe (« Le docteur se plaît dans la grandeur et dans le faste », disait-on). Il avait la passion des chevaux, bien que mauvais cavalier d'après son frère ; il lui fallait des chevaux un peu fringants, en particulier il affectionnait une jument blanche dont la selle et les brides aux garnitures d'argent faisaient dire aux braves gens qu'il n'y avait rien de plus beau ; on se souviendra longtemps de l'avoir vu caracolier pour attirer l'attention. Il aimait les réunions mondaines, la danse... et il en oublie ses devoirs de chrétien, la messe dominicale et l'abstinence.

Un tel changement attriste les siens et, à sa sœur qui lui demandait : « Comment se fait-il que tu ne sois plus pour la religion et que tu en aies cependant des livres ? », il répondait : « Je résiste à Dieu. »

Il aurait voulu épouser une riche héritière, fille d'un luthier de La Couture, Marguerite Buffet, mais il hésitait, et alors qu'il avait dansé avec elle et qu'il avait bu du vin pur, contre son habitude, sa sœur lui fit une petite observation sur sa gaieté et, plus tard, elle dira : « Il voulait s'étourdir, il luttait contre la Grâce. »

Sa clientèle devenant importante et, de plus, très généreux avec les pauvres, sa popularité suscite la jalousie de son collègue, le docteur Fontaine, qui n'était qu'officier de santé, alors que le docteur Laval était, lui, docteur en médecine, d'où le fait que le docteur Fontaine redoutait la concurrence d'un vrai docteur et, de plus, désintéressé ; mais aussi il craignait que ce nouveau venu ne devienne un rival sur le plan politique, car il était Maire de Saint-André. Aussi, se ligue-t-il avec le seul pharmacien du pays, républicain enragé, car Laval orientait ses malades vers un épicier droguiste ; après enquête, on ferme cette droguerie, mais Laval fait venir un jeune pharmacien qu'il installe à ses frais.

Alors la guerre reprend et, la calomnie aidant, Laval dut céder : au début de 1834 il avait donné ses soins à une dame riche, belle et encore assez jeune ; celle-ci guérie, il continua à lui faire de fréquentes visites et un dimanche, au sortir de l'église, il se permet de lui tirer un peu ses boucles

de cheveux. Ce geste fut monté en épingle, devint prétexte à de perfides insinuations dont il souffrit si profondément qu'il quitte Saint-André et s'installe à Ivry-la-Bataille.

Trois médecins exercent dans ce bourg : Delassiaux, ancien condisciple de Laval, passionnément engagé dans les luttes politiques (socialiste et anticlérical) ; Postel, le plus âgé, ardemment légitimiste, et Colin qui, honnêtement désintéressé par Laval, lui cède la place en 1834. Le frère de Jacques Laval, Auguste, a expliqué que le choix de son frère avait été inspiré par deux espérances : « D'une part, il pense hériter de la belle clientèle de M. Postel dans les châteaux, afin de pouvoir vivre honnêtement en se dévouant aux pauvres ; d'autre part, il semblait avoir aussi quelque arrière-pensée de se défaire, dans la société du vieux docteur à peu près étranger à toute pratique religieuse, des crises de vocation qui le poursuivaient. »

Mais la Providence en avait décidé autrement : Postel partageait sa maison avec les époux Simon, et Laval fut pendant quelque temps hébergé chez les Simon ; Mme Simon était une femme remarquable qui joignait à une grande piété un esprit judicieux et cultivé ; et c'est l'influence de celle-ci qui prévalut car, en effet, entre les tournées à cheval ou en voiture, Laval prit l'habitude d'aller chez les Simon et, là, on parlait de religion ; il empruntait des livres et au début de l'automne 1834, il retrouve pleinement la foi, grâce à l'abbé Létard, curé d'Epieds, à qui Mme Simon l'avait recommandé. Il jeûnait chaque jour et, pour ménager la susceptibilité du docteur Postel, il allait entendre la messe dans les paroisses voisines.

Au début de 1835, il fait une chute de cheval, heureusement sans conséquence fâcheuse ; « Dieu n'a pas permis que je meure, je n'ai pas encore assez fait pénitence. J'ai balancé d'abord entre la médecine et le sacerdoce, mais je vois aujourd'hui que j'ai eu tort. » « Ce sont les premiers temps de ferveur, ça ne durera pas », disaient certaines bonnes personnes ; mais en réalité, il mettait en ordre ses finances qui n'étaient pas brillantes car, à force de consultations gratuites et d'aumônes, il ne lui restait à peu près plus rien pour couvrir les premiers frais de ses études cléricales.

C'est donc le 15 juin 1835, après avoir répondu aux objections de sa famille et réalisé en espèces la part de son patrimoine qui devait assurer le prix de ses études, qu'il entre au Séminaire de Saint-Sulpice, avec l'agrément de l'évêque d'Evreux ; il est accueilli à la Maison d'Issy-les-Moulineaux.

Dans une lettre à l'abbé Létard, il écrit : « Parfois j'ai jeté en arrière quelques regards et me suis senti chancelant en pensant au chemin qu'il me restait à faire mais, invoquant l'histoire de Marie, notre bonne Mère, j'ai repris ma route à petits pas. Les regrets vont en diminuant et je commence à ressentir un avant-goût de ce bonheur que Dieu promet à ses fidèles serviteurs. »

En octobre 1835, après s'être remis à la philosophie et au latin, il rentre à la Maison de Paris pour commencer sa théologie. Chaque semaine, il va faire le catéchisme à la paroisse et on lui confie au séminaire « une charge

qui lui réjouit le cœur » : il distribue les restes du réfectoire aux pauvres du quartier.

Il reçoit la tonsure le 28 mai 1836 ; diacre en décembre 1837, il est ordonné prêtre le 22 décembre 1838 dans la chapelle de Saint-Sulpice, par Mgr de Quélen, archevêque de Paris.

Pendant son temps de séminaire, un des directeurs note : « Nos séminaristes étaient dans l'admiration de voir un homme de son âge se soumettre avec tant de simplicité et de conscience aux règles du séminaire. »

Lui-même résume ces années : « Ma vie au séminaire a été bien pauvre et misérable. Je me suis tenu dans l'oubli et le silence, travaillant à guérir les plaies profondes que le péché avait faites à mon âme. Ces quelques années n'offrent rien d'édifiant ni d'intéressant. »

Il est nommé, le 8 janvier 1839, curé de Pinterville (2 km de Louviers), village de 450 habitants dont la moitié vit de la culture et de l'élevage, de modeste aisance, et l'autre moitié, enfants compris, du travail aux tissages de Louviers, arrivant péniblement à subsister. L'ensemble n'est pas hostile au prêtre, mais déchristianisé (une douzaine d'adultes à la messe le dimanche dont un quart ne faisant pas ses Pâques).

Son but est net : « Je veux devenir un saint, afin de sauver ces pauvres âmes qui périssent. » Il fait de l'église sa demeure, restant en oraison pendant des heures, devant le tabernacle, ou plutôt derrière le maître-hôtel pour échapper aux regards des curieux. Il se réserve le ménage de l'église, « demeure de mon Maître », et il dispose fleurs de jardin et des champs, afin que le dimanche, « les fidèles vivent le jour du Seigneur comme un jour de fête. »

Mais toute son attention est portée vers les pauvres, leur donnant non seulement les restes de son frugal repas, mais plus encore car, comme l'a dit sa servante : « Aujourd'hui, Monsieur le Curé n'a pas encore déjeuné ; c'est la quatrième fois que je fais la soupe et s'il vient un malheureux, il est capable de la donner encore. » Aux malades, il apporte des conseils d'hygiène en même temps que le soutien de son ministère.

Il se promenait avec une soutane rapiécée et un chapeau jauni par les intempéries, dormant au début sur un matelas posé sur le carreau de sa chambre, puis sur une simple peau de mouton, refusant toute gâterie, même en famille et, à sa belle-mère qui lui disait : « Vous n'avez pas toujours fait ainsi », il répondait : « Malheureusement non ; c'est précisément pour cela que j'ai grand besoin de faire pénitence aujourd'hui. »

Il manifestait un accueil paternel aux pénitents : « Mon enfant, je suis ici non pour faire ma volonté, mais celle de mes paroissiens ; je suis à leur disposition depuis 4 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir et au-delà si c'est nécessaire. »

Pendant l'été de 1840, l'abbé Laval commence à parler de ses projets missionnaires et, à un de ses paroissiens qui lui disait : « Vous voulez donc

nous quitter pour vous en aller dans les pays sauvages ; ces gens-là vous massacreront et vous feront mourir », il répondait : « C'est précisément ce que je demande, quel bonheur de mourir martyr. »

Il a dû à cette époque se remémorer ce que lui aurait dit une gitane qui, dans son enfance, avait lu dans sa main, lors d'une fête de village et lui avait prédit : « Tu feras un grand et long voyage dont tu ne reviendras pas. »

C'est Mgr Collier, récemment nommé vicaire apostolique de Maurice, qui obtint de l'évêque d'Evreux, pour l'abbé Laval, l'autorisation de partir, autorisation qui lui avait été refusée lors d'une démarche personnelle.

Le 19 février 1841, le curé de Pinterville fait ses adieux à ses paroissiens : « Si je m'en vais, c'est que Dieu me veut missionnaire. J'offrirai à votre intention la première messe que je célébrerai à l'île Maurice ; maintenant, nous ne nous verrons plus que dans l'éternité. »

Et il débarque à l'île Maurice le 14 septembre 1841. Comme l'a écrit le père Thibault : « Vingt-trois ans de présence à l'île Maurice, c'est là que Laval donne toute sa mesure. Il a trouvé ce qui lui convenait : le service des pauvres tout récemment émancipés. Il arrive dans un pays où l'état économique, politique et moral est peu brillant. Sans éclat, à force de tendresse et de pénitence, de zèle et de prières, il parviendra à être tout à tous et spécialement, mais sans exclusive, à ses chers Noirs dont il saura se faire aimer, soucieux non seulement de leur salut, mais aussi de leur bien-être ou du moins de leur mieux-être matériel. »

Depuis deux ans, l'esclavage est aboli (les 47 000 derniers esclaves ont été émancipés). Jusque-là, il y avait trois classes sociales : les Blancs, les gens de couleur appelés « les libres » et les esclaves.

Environ 80 000 Mauriciens se disaient catholiques sur une population de 140 000 habitants, mais il n'y a pas un seul baptisé sur 1 000 qui va à la messe dominicale. Le gouvernement britannique essaie de protestantiser la colonie et recommande, de plus, au vicaire apostolique de n'engager que des prêtres britanniques. Le clergé ne s'occupe que des Blancs. Il se contente de baptiser les enfants des autres.

Le père Laval veut s'occuper des Noirs, il crée de petits groupes qu'il catéchise en commençant par les adultes : « Faites de bons parents et vous aurez de bons enfants. » Le point le plus important pour lui est la confession et il passe de nombreuses heures dans le confessionnal.

Il forme des catéchistes qui, dans leur quartier, enseignent bénévolement les catéchumènes à l'aide d'un petit catéchisme qu'il a rédigé lui-même en créole, et il confie à des « conseilleuses » la visite des malades et des vieillards.

A la fin de 1844, le père Laval estime qu'à Port-Louis, le nombre de non-pratiquants est passé de 20 000 à 3 000 ; mais son évangélisation s'étend également à distance de la capitale, dans les campagnes ; en 1847, une

vingtaine de chapelles sont animées par un catéchiste et les missionnaires itinérants vont visiter ces chapelles, rendant compte de la visite au père Laval à Port-Louis. Peu à peu se crée une collaboration entre les missionnaires, les catéchistes et les curés qui, au début, sont très réticents et pour la plupart ne parlent pas le créole, si bien que, comme l'écrit le père Michel : « Le missionnaire prépare le mariage et laisse au curé le soin de le bénir ; il entend les confessions et le curé distribue l'Eucharistie. »

Il se crée sous sa juridiction une Congrégation des sœurs de la Charité et une Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, avec toujours le souci de l'aide morale et matérielle à la classe la plus pauvre ce qui, évidemment, vaut à l'Eglise un grand rayonnement de bienfaisance.

Le père Thibault a pu écrire : « Action et contemplation, Laval a su parfaitement les allier », et on sait qu'il passait de longs moments à l'église, entre 5 heures, heure à laquelle il rendait chaque matin visite aux prisonniers, et 21 heures, lorsqu'il fermait la porte de l'église.

Et il en est ainsi jusqu'au 9 septembre 1864, jour où le père Laval est mort ; le dimanche suivant, il y a 40 000 personnes pour assister à ses obsèques ; le cortège mettra deux heures pour parcourir les 3 kilomètres du trajet, ses enfants, les Noirs, se disputant l'honneur de porter à bras le lourd cercueil doublé de plomb.

Pour les Mauriciens, le père Laval est toujours présent ; les visites au tombeau sont très nombreuses, son nom est inscrit sur les enseignes, les frontons, les plaques de rues ou d'avenues et on vous dit : « Le père Laval est un saint parce qu'il a aimé les pauvres », alors que lui-même disait : « Ce bon peuple me considère comme un saint, alors que je suis le plus misérable des pécheurs. »

Le 22 juin 1972 a paru, à Rome, le décret reconnaissant que le vénérable père Laval a pratiqué les vertus chrétiennes à un degré héroïque pendant sa vie.

Le décret de béatification devait être promulgué le 22 octobre 1978, mais la Providence en a décidé autrement puisque, successivement, Paul VI et Jean-Paul I^{er} sont décédés. Cette cérémonie aura lieu le 29 avril 1979, à Saint-Pierre-de-Rome.

Voilà que se réalise le souhait exprimé en 1905, dans un article du *Vrai progrès colonial* : « Le peuple a canonisé pour ainsi dire le père Laval, il reste à Rome à se prononcer définitivement. »

Le père Laval peut nous servir d'exemple, à nous médecins car, comme l'écrit un de ses biographes, Paul Bernier : « Un homme se révèle utile à ses semblables, non pas tant par ce qu'il fait, ce qu'il accomplit, que par ce qu'il est, ce qu'il vaut au plus profond de lui-même ; les croyants préciseront par ce qu'il vaut aux yeux de Dieu ; c'est simple, cela peut s'appliquer à tous les hommes de tous les pays. »

